

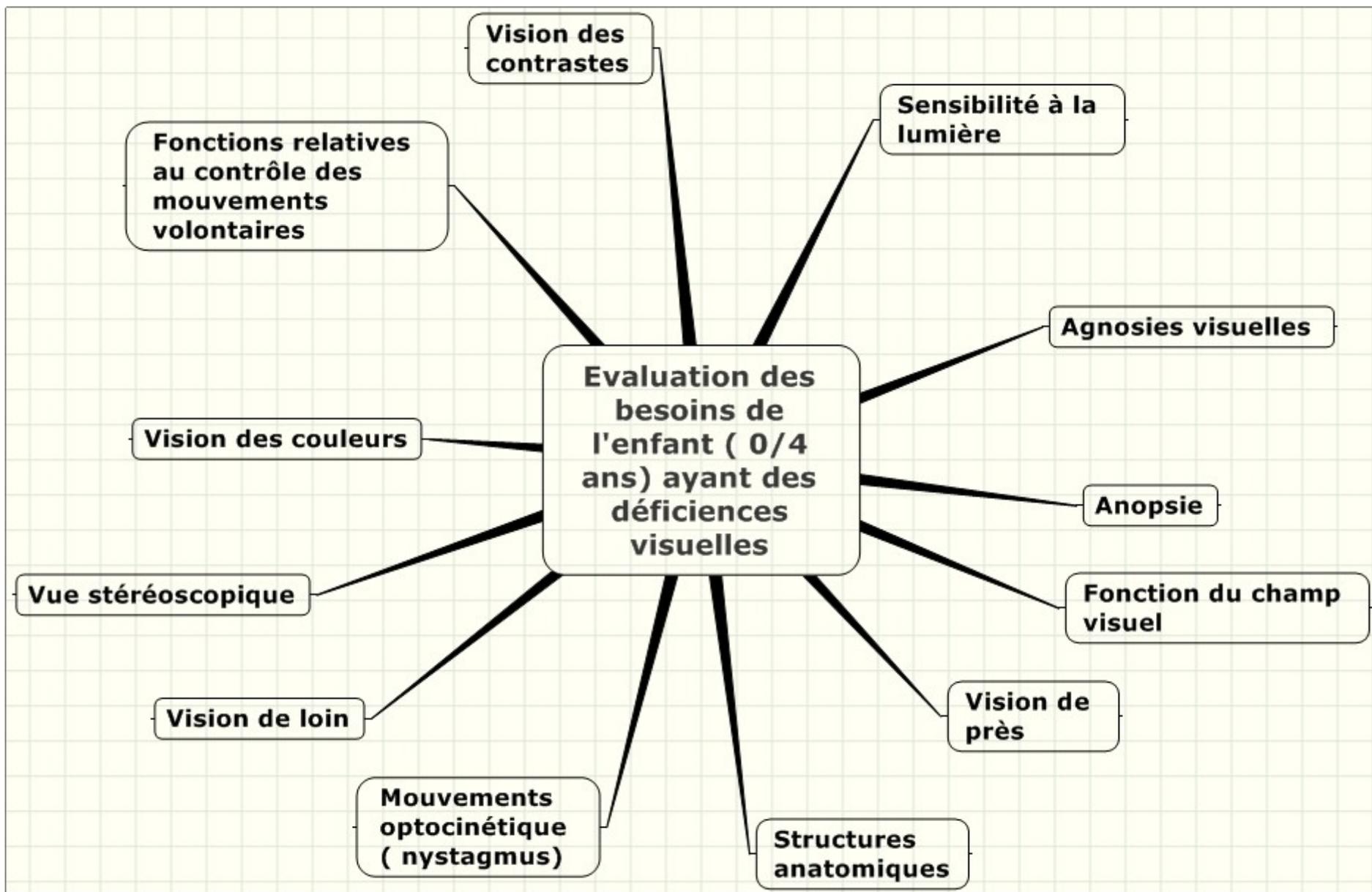
Évaluation des besoins de l'enfant (0 - 4 ans) ayant des déficiences visuelles



Luisa Gallay

« Il est maintenant bien connu que **la clé du succès réside dans la précocité du traitement, et donc du dépistage**, car le succès thérapeutique en terme d'acuité visuelle décroît avec l'âge. » (Maurer, 1999).





Pourquoi?

Une nouvelle forme d'évaluation

- dossier d'évaluation



CIF-EA

Une organisation et une structuration

Une référence « mondiale »



Luisa Gallay
Pédagogue en éducation précoce spécialisée CDIP
Rééducatrice en basse vision

Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé **CIF-EA**, version pour enfants et adolescents

(Organisation mondiale de la santé 2007, dans laquelle on trouve des adjonctions spécifiques aux nourrissons et aux jeunes enfants et adolescents).

Une évaluation dans laquelle **toutes les composantes**: fonctions organiques, structures anatomiques, activités et participation, facteurs environnementaux et facteurs personnels, nous permettent de mettre en évidence les difficultés spécifiquement liées à la situation de handicap visuel, mais également les potentialités.



Luisa Gallay
Pédagogue en éducation précoce spécialisée CDIP
Rééducatrice en basse vision

Dossier d'évaluation 2010/2011

Procédures d'évaluations standardisées pour la détermination des besoins individuels (recommandations de la CDIP qui permettront de statuer sur l'attribution ou non de mesures renforcées).

Démarche d'ajustement de nos pratiques spécifiques liées au handicap visuel

Une vision biopsychosociale (CIF-EA)



Buts

Mettre à disposition un **outil spécifique** aux différents déficits visuels qui soit compatible avec la procédure d'évaluation standardisée des besoins individuels (Projet CDIP), ainsi qu'avec la Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (**CIF-EA**).

Offrir aux professionnels qui s'occupent d'enfants en situation de handicap visuel un **outil de référence complet**, qui permet de recouvrir tous les aspects liés au handicap visuel.

Proposer un **outil commun** aux professionnels des différents cantons suisses, afin d'éviter des disparités de traitement.



Principes

Professionalisme

professionnels formés dans le domaine du déficit visuel

Partenariat

famille, professionnels



Luisa Gallay
Pédagogue en éducation précoce spécialisée CDIP
Rééducatrice en basse vision

Le dossier d'évaluation

Il est extrêmement important de pouvoir récolter des **informations auprès de tous les intervenants qui gravitent autour de l'enfant** (un espace est réservé aux observations des parents et de l'entourage).

Il est également impératif de pouvoir s'adresser **aux professionnels de la santé**, afin d'obtenir toutes les indications (diagnostic médical) en lien avec les fonctions organiques et structures anatomiques.

Nous pouvons ainsi garantir **le principe du regard croisé**.

En aucun cas, **cette évaluation ne remplace une consultation ophtalmique et les diagnostics médicaux**.



Utilisation

Le respect et la confidentialité: l'utilisation des données récoltées dans ce dossier est soumise aux règles de confidentialité reconnues.

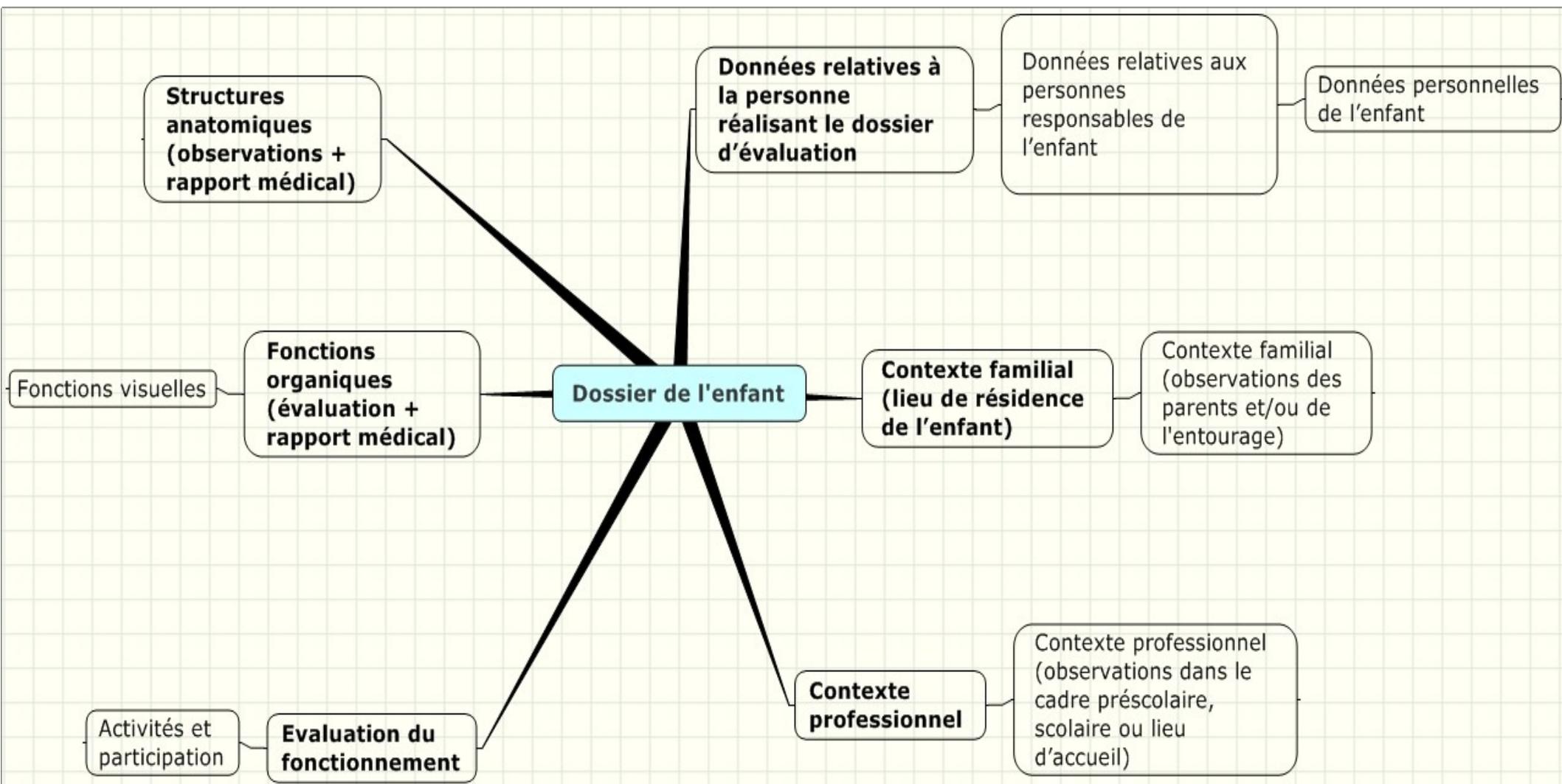
L'enfant doit être considéré dans son contexte

Développement différé

Un choix

Les résultats





Organisation et chapitres du dossier d'évaluation

La première partie comprend les informations relatives aux données personnelles de l'enfant et de son entourage

Renseignements dans le contexte familial (informations relatives au lieu de vie de l'enfant) de la part des parents ou d'autres personnes qui s'occupent de lui

Renseignements dans le contexte professionnel (informations relatives au lieu de fréquentation de l'enfant) de la part des professionnels

Évaluation du fonctionnement: dans ce point, on observe et on évalue les capacités d'activité (l'exécution d'une tâche ou le fait de faire quelque chose) et de participation (prendre part à une situation de la vie réelle)

Fonctions organiques: (évaluation + rapport médical)

Ici, on met en évidence les compétences visuelles du point de vue physiologique des systèmes organiques (acuité, champ, couleurs, contrastes...)

Structures anatomiques: (observations + rapport médical)

Estimation des objectifs de développement et d'éducation dans le cadre d'un déficit visuel ou d'une cécité:

Recommandation concernant les mesures et le lieu principal de prise en charge



Luisa Gallay

Pédagogue en éducation précoce spécialisée CDIP

Rééducatrice en basse vision

Perspectives

Mettre en évidence **les potentialités et les difficultés** de l'enfant, sur le plan de sa vision fonctionnelle, ou de son absence

- rédiger un rapport d'évaluation
- effectuer une demande de prise en charge financière de mesures d'aide
- établir un projet pédagogique individualisé
- offrir des conseils aux parents
- proposer un accompagnement éducatif, une prise en charge qui corresponde aux besoins liés à sa situation personnelle
- adapter l'environnement de l'enfant
- mettre à disposition une bibliographie
- orienter vers une autre prise en charge

Transmettre un **savoir-faire**

Il est également important de **pouvoir ajuster** constamment ce document aux changements de la société dans laquelle nous vivons.



Tout le mystère de la vie est dans tes yeux.
Il suffit de les exercer à percer l'apparence
des choses. Et dis-toi bien que lorsque
l'univers te paraît s'assombrir ce n'est pas
parce que les portes se ferment devant toi,
mais parce que ton regard se dérobe à la
lumière.

Jade



Luisa Gallay
Pédagogue en éducation précoce spécialisée CDIP
Rééducatrice en basse vision

Merci pour votre attention



Luisa Gallay
Pédagogue en éducation précoce spécialisée CDIP
Rééducatrice en basse vision